



MÉDRÉ'ACT

Site internet : www.ccmontauban-de-bretagne.fr/medreac

MARS 2010 N° 19

Au jour de sainte-Colette, commence à chanter l'alouette

MAIRIE ☎ : 02.99.07.23.20
Email:
mairie.de.medreac@wanadoo.fr

Lundi	9h—12h	15h—17h
Mardi	9h—12h	Fermé
Mercredi	9h—12h	15h—17h
Jeudi	9h—12h	15h—17h
Vendredi	9h—12h	Fermé
Samedi	9h—11h30	

Réunion du conseil municipal
le 1^{er} lundi de chaque mois à 20 h

HORAIRE BIBLIOTHEQUE

- mercredi de 10 h 30 à 12 h 30
et de 14 h à 16 h 30
 - vendredi de 16 h 30 à 18 h 30
 - samedi de 10 h à 12 h 30
- ☎ 02.99.07.23.29

Act'municipale

Médiathèque : La nouvelle médiathèque sera livrée en mars. En conséquence, le déménagement et l'installation dans les nouveaux locaux se feront en avril. Une fermeture exceptionnelle au public est programmée du jeudi 8 avril au mardi 27 avril inclus.

La réouverture dans les nouveaux locaux sera effective le mercredi 28 avril. Nous serons heureux de vous accueillir et vous présenter les nouveaux espaces à partir du mercredi 28 avril aux heures habituelles. En attendant, venez découvrir les dernières nouveautés, des CD sur la musique de saxophone et pour les usagers inscrits de janvier à mars, merci de penser à votre cotisation annuelle.

L'équipe de la Médiathèque.

Rappel: 4 livres ou imprimés par membre de la famille 4CD par famille pendant 3 semaines, à partir d'avril, 1DVD pour une durée de 15 jours.

A lertes aux crottes de chiens sur les trottoirs,
merci de conserver l'espace public propre.

Elections régionales des 14 et 21 mars : ouverture du bureau de vote 8 h—18 h à la Mairie.

Act'agenda

- ☞ **Du 2 au 4 mars : Evènement emploi formation du bassin de Rennes** à la Halle Martenot à Rennes 5e édition Explor' métiers emploi
- ☞ **Samedi 6 mars de 20 h 30 à LA Salle des Fêtes : LOTO de l'Espace Jeux** : nombreux lots.
- ☞ **Dimanche 14 mars** : courses cyclistes sur le circuit du puisard (voir détail page 3)
- ☞ **Samedi 20 mars à 20 h à la salle des fêtes** : Repas de l'école St Joseph
Choucroute de la mer
Adultes 14€, Enfants de -12 ans 7 € Contact : Patricia Piedvache 02.99.07.33.52
- ☞ **Dimanche 21 mars de 9 h à 13 h à la salle des fêtes** : Braderie puériculture et jouets
Organisation : association famille rurale
- ☞ **Mardi 23 mars à 20 h30 Soirée parentalité à la salle des associations de la mairie** :
« L'autonomie à tout âge » accompagner ses enfants est-ce dire : « débrouille-toi tout seul »
« laisse-moi faire à ta place » ou « je t'aide à faire seul »
Organisation AFR CSF. Intervenante : Béatrice Baglin, Elle donnera quelques idées d'outils pour accompagner l'autonomie de nos enfants avec bienveillance.
- ☞ **Samedi 27 mars de 10 h à 18 h en continu** : porte ouverte de la caserne des pompiers et manœuvre à 15 h et à 16 h30.
- ☞ **Samedi 27 mars de 20 h 30 à la Salle des Fêtes - LOTO du Basket** : nombreux lots.
- ☞ **Dimanche 4 avril : CLASSES 00**
10 h 00 Messe ; 11 h 00 Dépôt de la gerbe au monument aux morts ; 11h 30 Photo du groupe (derrière la mairie en raison des travaux au presbytère) ; 12 h 30 Banquet à la salle des fêtes
19 h 00 Vente de galettes saucisses à la salle des fêtes ; 21h bal gratuit.

Act'Municipale Réunion du conseil municipal du 1° février

☞ Réhabilitation des ailes du presbytère

Le conseil municipal sollicite la participation de la Communauté de Communes au titre du fond de concours pour les années 2009 et 2010 pour le financement de la création de salles pour les associations, cette participation s'établirait à 72 652 €.

☞ Plan local d'urbanisme (PLU)

Compte tenu de la défaillance du principal sous traitant du marché pour la révision du plan d'occupation des sols (POS) en PLU, le conseil décide de mettre un terme à ce marché et de poursuivre la révision avec un autre bureau d'étude.

Le conseil se prononce sur les objectifs de cette révision et décide de lancer la concertation selon les modalités qu'il a défini.

☞ Fleurissement de la commune

Le conseil accepte deux devis pour l'acquisition de jardinières plantées pour le fleurissement 2010 de la commune: Coloflore 5629 € TTC Leporcher 1318€ TTC

Act'association

UNION SPORTIVE MEDREACIENNE (USM) 1960 –2010

Les années 1990.2000

La section basket engage pour la première fois une équipe féminine dans le championnat départemental sénior.

Après 10 années passées dans le championnat de deuxième division de district, l'équipe fanion de la section football retrouve la promotion de 1ère division à l'issue de la saison 1991.1992 avec une équipe composée de jeunes joueurs formés au club.

La même année (1992) la section handball met un terme à son activité .

Le 7 juin 1996 la section tennis de table fusionne avec le club de Quédillac pour donner naissance à l'Union Pongiste Médréac Quédillac.

Réunion de préparation des 50 ans le mardi 2 mars à la salle des associations de la mairie.

Toutes les anciens joueurs et supporters sont invités à participer à cette réunion .

FOOTBALL 15 H 30

06/03 U17 Médréac - Pacé
07/03 D2 Médréac - ST Méen
07/03 D4 Médréac - Chapelle du lou
14/03 D2 Médréac - Pacé
14/03 D4 Médréac - Pleumeleuc
21/03 D4 Médréac - Quédillac
21/03 D5 Médréac - Irodouër
27/03 U17 Médréac - Treffendel
28/03 D2 Médréac - Le Verger



BASKET 19 H SALLE DES SPORTS

SENIORS

14 Mars

Médréac 1 - St Grégoire 2

27 Mars

Médréac 2 - Acigné 2



TENNIS DE TABLE - PRE REGIONALE

27 MARS à 20 Heures salle de Quédillac

L'Union Pongiste Médréac Quédillac reçoit RENNES
Tour d'Auvergne

Dimanche 14 Mars : courses cyclistes sur le circuit du puisard de 13H30 à 18H, le circuit sera réglementé (dans le sens de la course) pour les riverains et par mesure de sécurité la circulation sera interdite aux autres usagers, une déviation sera mise en place par arrêté préfectoral, merci de votre compréhension. Plus de 160 coureurs étaient au départ l'an dernier, le club de Médréac sera bien représenté ainsi que tous les clubs de la région Bretagne, merci aux amateurs cyclistes et sportifs en général de venir les encourager, buvette et galettes saucisses seront à votre disposition (la fumée et l'odeur du grill au niveau du podium d'animation, c'est une tradition)

NUMEROS D'URGENCE SAMU 15 POLICE 17 POMPIERS 18 et 112 d'un portable
Centre Anti-poisons Rennes : 02.99.59.22.22

Permanences du mois à la mairie

Mme DAUGAN Conseillère Générale : jeudi 4 mars de 14 h à 15 h

Communauté de paroisse de Médréac

Pour tout renseignement contacter :

Annie Gilllouaye : - tél 02.99.07.29.39 Jeanne Delaune : - tél 02.99.07.23.39

Pauline Lagoutte : - tél 02.99.07.35.10 Presbytère Montauban : tél 02.99.06.61.72

Brocéliande richesses associatives

Le rendez-vous mensuel entre associations du Pays de Brocéliande aura lieu **mardi 02 Mars**, à la ville Chauvin, chez M. Mallet (sur la route de Montauban à Iffendic, depuis Montauban faire 2,5km et tourner à gauche au niveau d'une grande allée d'arbres, pousser jusqu'au fond de l'allée).

Ouvert à tous, adhérent ou non. C'est l'occasion pour vous de découvrir les activités de l'association Brocéliande Richesses Associatives, de poser vos questions et d'intégrer le réseau. L'occasion de rencontrer d'autres associations, de partager des informations et de trouver des appuis.

Les Mardis du BRAS
Tous les premiers mardi de chaque mois,
De 19h30 à 22h
À la ville Chauvin, Boisgervilly
Apérodinatoire et bonne humeur au programme!



Apéro collaboratif : « Sorti du sac »! Chacun ramène quelque chose à grignoter qui sera mis au pot commun. **Inscrivez-vous auprès de Cécile 02 99 06 32 44 ou**

cecile.bauer@broceliande-richesses-associatives.org

Ecole musique de Montauban

Samedi 6 mars : concert de Harpe avec Elodie Reibaud - Ecole musique-salle Ravel à 18 h

Vendredi 19 mars : soirée de la Saint Patrick - restaurant de l'Horloge à Bédée à 20 h 30

Mercredi 24 mars : Audition des élèves à l'école musique de Montfort - salle Debussy à 18 h.

Les vendredi 5, 12 et 19 et Samedi 20 mars : stage de chansons françaises.

Dimanche 21 mars : concert de fin de stage et concert de « la Gélinothe » St Uniac - salle polyvalente.



Act'Pratique

Vendredi 5 mars de 17 h à 19 h et Samedi 6 mars 9 h à 17 h :

Porte ouverte Lycée Saint Nicolas à Montauban

Informations au 02 99 06 52 84

Guide des services pour créateurs et repreneurs d'activités

Réunions d'information création d'entreprise (gratuites) :

Le contexte juridique de votre installation (risques, responsabilités,...)

La cohérence de votre produit ou de votre prestation (les principes d'une bonne démarche commerciale).

L'équilibre financier de votre projet et sa rentabilité (notion de plan de financement et de prévisions,...).

Le contexte social et fiscal de votre fonctionnement (la couverture sociale, la fiscalité de l'entreprise).

Les prochaines réunions d'information (au choix) sur la création et reprise d'entreprise sont prévues

les :

Lundi 1er mars 2010, , Mardi 6 avril 2010, Lundi 3 mai 2010, Lundi 7 juin 2010, Lundi 5 juillet 2010

De 10 h à 12h à l'Antenne 3C de Montfort

Ateliers des créateurs (gratuits) : étude commerciale

Lundi 1er mars 2010 Lundi 3 mai 2010 Lundi 21 juin 2010

Lundi 15 mars 2010 Lundi 17 mai 2010 Lundi 5 juillet 2010

Mardi 6 avril 2010 Lundi 7 juin 2010

De 14 h à 17h à l'Antenne 3C de Montfort

Conseils et accompagnement sur rendez-vous (gratuit)

Guide des services pour créateurs et repreneurs d'activités (suite)

Agents consulaires : Mise en forme du projet, réalisation d'études prévisionnelles et de dossiers (NACRE, prêt d'honneur...)

Conseillers EGEE (Entente des Générations pour l'Entreprise et l'Emploi) :

Aide à la réflexion sur la faisabilité des projets.

Avocats conseillers d'entreprise :

Informations juridiques en droit des affaires, fiscal, social, commercial et transmission.

Experts - comptables :

Réalisation d'études prévisionnelles.

Permanence de BDI (Bretagne Développement Initiatives) et FGIF (Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes) : Garantie crédit bancaire.

Pour obtenir des informations sur la création ou la reprise d'entreprises, pour prendre rendez-vous avec les conseillers :

N'hésitez pas à contacter Maryline EON -Tél : 02 99 09 32 00 à l'Antenne 3C - meon@rennes.cci.fr

La garantie des risques locatifs

La Garantie des risques locatifs (GRL) en questions-réponses

La Garantie des risques locatifs (GRL) est une véritable caution publique pour les logements, un dispositif gagnant-gagnant pour faciliter l'accès de tous au logement.

Quels sont les objectifs recherchés ?

La « Garantie des risques locatifs » est une véritable caution publique :

- ▣ d'une part, elle favorise l'accès et le maintien dans leur logement locatif des ménages qui sont l'objet de discrimination en raison de leurs revenus, en évitant que des garanties supplémentaires comme des cautions leur soient réclamées.
- ▣ d'autre part, elle permet de mettre fin à l'inflation des cautions et des garanties. Elle permettra également de mettre un terme à la vacance des logements due à l'inquiétude et la méfiance des propriétaires.

A ce titre elle constitue une avancée importante en faveur du droit au logement.

QUEL EST LE PUBLIC VISE ?

La Garantie des Risques Locatifs vise à aider les locataires titulaires de CDD, les travailleurs à temps partiels, les jeunes en formation, les étudiants, les employés de maison, les jeunes fonctionnaires..., qui font souvent l'objet de discriminations parce qu'ils ne peuvent pas présenter des garanties suffisantes pour les bailleurs.

Ce public est élargi par rapport à celui de l'actuelle garantie LOCA-PASS.

LA « GRL » COMMENT ÇA MARCHE ?

La garantie des risques locatifs indemnise les propriétaires bailleurs en cas d'impayés du locataire, intervenant à tout moment pendant la durée du bail. Pendant cette période la situation du locataire sera examinée, afin que sa situation puisse être régularisée, et un suivi social sera mis en place pour les locataires les plus en difficulté.

Pour ce faire, des financements du 1% et de l'Etat viendront compléter les versements des assurances contre les impayés de loyers, ou les prises en charge directes du risque d'impayé par les bailleurs.

LA MISE AU POINT DU DISPOSITIF

La Garantie des risques locatifs a été prévue par la loi sur les services à la personne, dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale. La mise au point de ce dispositif innovant résulte d'un long travail de plus d'un an entre l'Etat et les partenaires sociaux du 1% logement.

La « GRL » a fait l'objet d'une convention signée entre l'État et les partenaires sociaux du 1% Logement le 20 décembre 2006.

(Sources : ministère du développement durable)

**Envois des informations avant le 20 de chaque mois.
medreact@laposte.net ou secrétariat mairie**